



Compte-rendu sommaire de réunion du Conseil Municipal

Séance du vendredi 4 février 2022, à 18 heures 30 minutes.

Président : Monsieur Jean-Marie DURIEZ

Secrétaire de séance : Madame Nathalie ANCELIN

Présents : Jean-Marie DURIEZ, Georges DEMANET, Carole MORTELECQ, Thierry JOURNEUX, Gérard VIEUBLED, Hervé BIGOURD, Isabelle CATHERIN, Philippe HENNEQUIN, Nathalie ANCELIN et Pascal PETITBON.

Absents : Patrick BOUTEILLER, représenté par Jean-Marie DURIEZ, Majda LECUELLE représentée par Isabelle CATHERIN, Sandrine HEUDE représentée par Georges DEMANET, David GRANDGIRARD, représenté par Philippe HENNEQUIN, ainsi que Sandra MARIE-PERRINE, excusés.

Signature

L'Assemblée a adopté en préambule le Procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés (hormis le point 3) :

1. a voté le maintien pour 2022 de la défiscalisation de la contribution au budget annexe incendie du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de l'Agglomération Beauvaisienne (pression fiscale constante pour les ménages).
2. a décidé de la réalisation des travaux de requalification du Chemin des Osiers et sollicité le Département pour un financement.

3. a décidé par 13 voix POUR et 1 Abstention (Gérard VIEUBLED), de l'élargissement et la réfection de chaussée de la Voie Communale n°3 reliant St Léger en Bray, et sollicité le Département pour un financement ainsi que le fond de concours VOIRIE de la Communauté d'Agglomération.
4. a autorisé le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département à intervenir dans le cadre du dispositif Pass AVENIR Citoyen.
5. a approuvé le transfert du contrat local d'éducation artistique de la Ville de Beauvais à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et prise de compétence de l'éducation artistique et Culturelle.
6. a régularisé le parcellaire au droit de la propriété VENEQUE par une cession au domaine public de la continuité du trottoir.

La séance a été levée à 19 heures 00

Pour affichage, le 8 février 2022

